

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
31 - Haute-GaronneEXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	10
• votants	10
• absents	0
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 19 juin 2025 à 18 heures 00

Date de convocation :
13 juin 2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :
13 juin 2025

Objet

Travaux d'urbanisation
Avenue de la Tuilerie
Demande de subventions

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, VEYRIES Nadine,
WINTERSTEIN Martine,
Ms BALLARIN Jacques, DELORT Thierry, MADET Michel, MAURETTE
Bernard, SALES André
Absent : VALLE Anthony

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe que les trottoirs de l'Avenue de la Tuilerie nécessitent des travaux.

Aussi, après avoir exposé les devis de Rouge Seguela :

- Urbanisation avenue Tuilerie, zone Nord :

52 648.75€ HT soit 63 178.50€ TTC

- Urbanisation avenue Tuilerie, zone Sud :

71 252.00€ HT soit 85 502.40€ TTC

Au total :

123 900.75€ HT soit 148 680.90€ TTC

REÇU

le 02 JUIL. 2025

SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Madame le Maire informe qu'il est possible de demander une subvention au Conseil Départemental de la Haute-Garonne à hauteur de 40% soit pour un montant de 49 560.30€ HT, soit 59 472.36€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider ces devis et donne accord à Madame le Maire de signer tout document relatif à la demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en sous-préfecture.

Fait à Barbazan le 1 juillet 2025.

Le Maire,

